

Objectif de gestion : obtenir, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence (70% MSCI World All Countries ; 30% ICE BofAML Euro Broad Market). L'indice est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en euro, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. La stratégie mise en œuvre respectera une approche équilibrée en respect de l'objectif de gestion.

Aréas Dynamique est un fonds diversifié flexible international. Il peut s'exposer aux différentes classes d'actifs telles que les actions, les obligations, les obligations convertibles et les devises pour bénéficier de multiples sources de performance.

L'allocation entre les différentes classes d'actifs, effectuée principalement via des OPC, résulte de l'analyse du cycle économique et des marchés réalisée par Lazard Frères Gestion.

1 Un fonds multi classes d'actifs et international ¹

Grâce au principe de diversification, l'équipe de gestion investira selon les opportunités, dans des secteurs, des styles de gestion et des actifs présentant un couple rendement risque attractif.

2 Le flexibilité au coeur du processus de gestion

Des marges de manœuvre importantes qui permettent de s'exposer aux différentes classes d'actifs selon les anticipations économiques de l'équipe de gestion

3 Un accès aux expertises phares de Lazard

Bénéficier de l'ensemble des expertises de Lazard Frères Gestion à travers les fonds sélectionnés.

¹ Investir dans différentes zones géographiques peut exposer le fonds à des pays présentant des risques spécifiques.

L'analyse du cycle économique permet de déterminer l'allocation d'actifs optimale

L'allocation d'actifs du fonds repose sur l'analyse fondamentale de l'économie globale et des marchés financiers à moyen terme. La capacité à analyser le cycle économique et l'indépendance vis-à-vis du consensus sont clés dans la gestion.

Une composante court terme est également prise en considération pour chercher à saisir les opportunités et à protéger le portefeuille des événements à court terme.

Des marges de manœuvre larges pour une gestion dynamique et flexible

Les bornes d'exposition et d'investissement aux actions et obligations sont larges permettant à l'équipe de gestion de s'adapter aux différentes conditions de marchés et de diversifier les moteurs de performance.



* y compris via des instruments dérivés. Le fonds peut investir dans des dérivés jusqu'à 25% exposant ainsi le fonds aux risques liés à ce type de produit.

L'intérêt de la sensibilité négative²

Dans le cas d'une anticipation d'une hausse des taux d'intérêt, l'équipe de gestion pourra décider d'avoir une sensibilité aux taux d'intérêt négative. Ainsi, le fonds profitera de cette phase de hausse de taux, qui généralement n'est pas favorable aux actifs obligataires.

Au contraire, dans le cas d'une anticipation de baisse des taux, la sensibilité aux taux d'intérêt sera augmentée.

En résumé, les marges de manœuvre de sensibilité aux taux d'intérêt [-2 à +8], offre la possibilité au fonds Aréas Dynamique de profiter des phases de hausse et de baisse des taux d'intérêt.

Lazard Frères Gestion récompensée pour la qualité de sa gestion



European Funds Trophy 2021³

Lazard Frères Gestion récompensée pour la 11^{ème} année consécutive
Prix de la meilleure société de gestion en France dans la catégorie 71-100 fonds notés

² La sensibilité est une estimation de la variation du prix de l'obligation en fonction d'un mouvement des taux d'intérêt. Par exemple, une sensibilité de 2 signifie qu'une obligation va s'apprécier d'environ 2% pour une baisse des taux de 1%. Une sensibilité de - 2 signifie qu'une obligation va s'apprécier de 2% pour une hausse de taux de 1%.

³ European Funds Trophy. Les méthodologies sont disponibles auprès des organisateurs (www.european-funds-trophy.eu). La référence à un classement, un prix ou une notation ne préjuge pas des performances futures.

L'équipe de gestion Lazard Frères Gestion

L'équipe de gestion diversifiée gère 2,4 milliards d'euros à fin décembre 2020 et se compose de 4 professionnels de l'investissement possédant 19 années d'expérience en moyenne dans la profession.

Ils se concentrent sur l'analyse du cycle économique afin de déterminer l'allocation d'actifs optimale et sélectionnent les supports d'investissement. La gestion des fonds composants Aréas Dynamique est quant à elle déléguée aux spécialistes actions et obligations de la société de gestion.



Matthieu GROUÈS

Directeur des gestions
Institutionnelles et
Responsable de la Stratégie et
de l'allocation d'actifs



Julien-Pierre NOUEN, CFA

Directeur des études économiques et
de la gestion diversifiée



Colin FANRE

Economiste allocataire



Jeremy DALTN

Economiste allocataire

Caractéristiques du fonds (Part R)

CARACTERISTIQUES	Société de gestion	Lazard Frères Gestion
	Dépositaire Centralisateur	Lazard Frères Banque
	Nature juridique	FCP de droit français
	Conforme à la Directive OPCVM	Oui
	Eligible au PEA	Non
	Date de création du fonds	26 juin 2008
	Date de 1ère VL part R	23 juin 2010
	Devise	Euro
	Code ISIN	FR0010913194
	Affectation des résultats	Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées	Capitalisation	
Indicateur de référence	70% MSCI World All Countries ; 30% ICE BofAML Euro Broad Market	
PASSATION D'ORDRES	Souscription minimum	1 part
	Périodicité de calcul des VL	Quotidienne
	Exécution des ordres	Centralisés avant 12h00 chaque jour d'évaluation de la valeur liquidative
	Règlement des souscriptions / rachats	En J+2
	Dates et heures de réception des ordres	Tous les jours ouvrés de 9h à 16h. Tél : 01 44 13 02 43 ou 01 44 4302 35
FRAIS	Frais courants ⁽¹⁾	2,47%
	Commissions de mouvement TTC (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Actions et Instruments de taux : néant Instruments sur les marchés à terme et autres opération : de 0 à 450 € TTC par contrat
	Frais de gestion et de fonctionnement TTC Maximum ⁽²⁾	1,50% + 0,02%
	Commission de souscription	Non acquise au FCP : 1,5% TTC maximum Acquise au FCP : Néant
	Commission de rachat	Non acquis au FCP : 1,5% TTC maximum Acquise au FCP : Néant
	Commission de surperformance	Néant

(1) Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30 septembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la part ie frais et commissions du prospectus de ce FCP. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

(2) Frais de gestion internes et frais de gestion externes à la société de gestion (incluant CAC, dépositaire, distribution, avocat et excluant les frais de transactions, de sur-performance et frais liés aux investissements dans des OPC). Les frais de gestion sont de 1,50% depuis le 1^{er} janvier 2019, avant cette date ils s'élevaient à 2,48%.

Rappel des principaux risques

Risque de perte en capital : le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaire : la performance du FCP dépend à la fois des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres et OPC les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

Risque actions : l'investisseur est exposé sur le risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative baissera.

En outre sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser rapidement et fortement. L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le FCP peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les places internationales.

Risque de change : le FCP peut investir dans des OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur des actifs de ces OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

Risque de taux : il existe un risque d'une baisse de la valeur des obligations et autres titres et instruments de taux, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

Risque de crédit : le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur d'un titre obligataire fasse défaut. Cette défaillance pourra faire baisser la valeur liquidative du FCP. Même dans le cas où aucun émetteur ne fait défaut, les variations des marges de crédit peuvent conduire la performance à être négative. La baisse de la valeur liquidative pourra être d'autant plus importante que le FCP sera investi dans des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield ».

Risque de contrepartie : il s'agit d'un risque lié à l'utilisation par ce FCP d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux interventions sur les marchés à terme : le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.

Echelle de risque :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible



A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

L'exposition diversifiée aux marchés actions, au risque de taux et de change explique le classement du FCP dans cette catégorie. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Avertissement

Date de publication : mars 2021

Ce document n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. Il est remis à son destinataire à titre d'information.

Les analyses et/ou descriptions contenues dans ce document ne sauraient être interprétées comme des conseils ou recommandations de la part de Lazard Frères Gestion SAS. Toute méthode de gestion présentée dans ce document ne constitue pas une approche exclusive et Lazard Frères Gestion SAS se réserve la faculté d'utiliser toute autre méthode qu'elle jugera appropriée. Ces présentations sont la propriété intellectuelle de Lazard Frères Gestion SAS.

Par ailleurs, certains services rendus/et ou placements figurant dans ce document peuvent présenter des risques particuliers et ne sont pas nécessairement adaptés à tous les investisseurs.

Il appartient donc à toute personne de mesurer de façon indépendante les risques attachés à ces services et/ou placements avant tout investissement. Tout investisseur est tenu de se reporter aux conditions proposées par Lazard Frères Gestion SAS à sa clientèle afférent aux services et/ou placements figurant dans ce document.

De plus, toute personne désirant investir dans les organismes de placement collectifs en valeurs mobilières mentionnés dans ce document est tenue de consulter le DICI visé par l'Autorité des Marchés Financiers remis à tout souscripteur ou disponible sur simple demande auprès de Lazard Frères Gestion SAS. Les informations contenues dans ce document n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'une certification par les commissaires aux comptes de l'OPC ou des OPC concernés.

S'agissant des informations juridiques et fiscales, elles sont d'ordre général et ne constituent pas une consultation. Il est recommandé au lecteur de les soumettre à un cabinet habilité et compétent en matière juridique et fiscale avant toute mise en œuvre.

Pour plus d'informations sur les caractéristiques, risques et frais du produit, veuillez vous référer au prospectus disponible sur le site internet www.lazard-freresgestion.fr ou sur simple demande auprès de nos services.